

2010/3062 - Centre Eisenhower 42, avenue du Général Eisenhower à Lyon 5e - Aménagement du Relai d'Assistantes Maternelles (RAM) de la Courte Echelle et réaménagement partiel du groupe scolaire des Batières - Opération n° 05 015 545 - Vote de l'opération et affectation d'une partie de l'autorisation de programme 2009-1, programme 20002 (Direction de la Construction) (BMO du 06/12/2010, p. 2367)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Avis favorable de la Commission

Mme PERRAUD Mychèle : Monsieur le Maire, chers Collègues, pour avoir son agrément et continuer ses activités le Relais d'Assistantes Maternelles situé dans le 5^e arrondissement dans un secteur classé politique de la Ville doit non seulement s'agrandir mais aussi bénéficier de certains aménagements dans l'organisation de ses locaux. C'est ainsi qu'il a été décidé de le relocaliser sur une partie de l'école maternelle des Batières.

Ce RAM a une fréquentation importante et reçoit actuellement 74 enfants pour 56 familles et 40 assistantes maternelles, tout cela dans environ 70 m², ce qui met un frein à sa fréquentation. Le projet qui nous est soumis, d'un montant de 461.000 €, constitue un effort financier important et permettra non seulement l'aménagement de salles d'activités, cuisines, locaux techniques et du personnel, création d'un abri poussettes, mais aussi des travaux sur le groupe scolaire existant qui concerne l'aménagement d'un espace lecture, la relocalisation d'une salle de classe et la création d'un local ATSEM.

Une des missions des RAM est d'accompagner les futurs professionnels et les professionnels dans leur parcours. Ils proposent des temps collectifs qui sont des lieux de socialisation et de découverte pour les jeunes enfants, et des lieux d'échanges et de professionnalisation pour les assistants maternels. Alors que les parents actuellement ont un engouement notable pour les crèches qui, malheureusement, ne peuvent honorer toutes les demandes, il est utile de rappeler que nous trouvons aussi avec les assistantes maternelles un mode de garde fiable, suivi et personnalisé et leur affiliation dans ces relais est un gage de sécurité et de professionnalisme.

Les élus du 5^{ème} arrondissement, les parents concernés et surtout les nounous sont très satisfaits de cet aménagement qui va permettre au Relais de poursuivre ses activités et qui prouve, si besoin était, l'intérêt et le souci de la Ville de Lyon pour la garde et l'épanouissement des tout petits, et contribue à la tranquillité des parents qui voient leurs enfants accueillis et gardés dans de bonnes conditions.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)